

# PUY DU FOU®

## Au Puy du Fou, les oiseaux peuvent voler

Malgré la grippe aviaire et les restrictions, Au Puy du Fou, les animaux ont le droit de voler en toute liberté. On vous dit pourquoi.



Au Puy du Fou, en Vendée, les oiseaux peuvent déployer leurs ailes au milieu du public malgré la grippe aviaire. Tous les oiseaux sont vaccinés.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

La grippe aviaire s'étend, depuis le début de l'année, dans l'ouest de la France. Particulièrement en Vendée où de nombreuses exploitations ont perdu leurs volailles contaminées par le virus.

La règle est claire : pour les professionnels, mais aussi pour les particuliers qui auraient des poules, canards ou autres volailles, il est obligatoire de les confiner.

### Au Puy du Fou, les oiseaux volent

Le Puy du Fou, parc à thème vendéen situé aux Épesses, a lui aussi des volailles. Et un spectacle dont les acteurs phares sont des oiseaux : Le Bal des oiseaux fantômes. Pendant une demi-heure, des centaines d'oiseaux volent au-dessus des spectateurs et parfois même, se posent sur des têtes ou des épaules.

Le parc a rouvert samedi 9 avril et le spectacle est maintenu, malgré la grippe aviaire. Pourquoi ? La réponse est simple : « **Nous travaillons main dans la main avec les services vétérinaires du département. Tous nos oiseaux participants au Bal des oiseaux fantômes sont vaccinés. Dans les exploitations, ce n'est pas possible car les volailles ne peuvent pas l'être si elles sont destinées à l'alimentation humaine. Ce n'est pas notre cas. Conformément aux règles en vigueur, nos volailles non vaccinées sont confinées** », explique le Puy du Fou.

Ainsi, pas de risque de transmission, ni de contamination et les millions de spectateurs annuels peuvent profiter de l'un des spectacles les plus appréciés du parc à thème.

Jeanne HUTIN.

Ouest France – Samedi 16 avril 2022